



Assemblée générale

Distr.
GÉNÉRALE

A/51/823
10 mars 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

Cinquante et unième session
Points 33 et 35 de l'ordre du jour

LA SITUATION AU MOYEN-ORIENT

QUESTION DE PALESTINE

Lettre datée du 10 mars 1997, adressée au Président de l'Assemblée générale par le Représentant permanent de la Colombie auprès de l'Organisation des Nations Unies

En ma qualité de Président du Bureau de coordination du Mouvement des pays non alignés, j'ai l'honneur de vous demander, au nom des 113 pays membres du Mouvement, de convoquer de toute urgence une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies afin d'examiner la question de Palestine et la situation au Moyen-Orient au titre des points 35 et 33 de l'ordre du jour, respectivement.

Je vous prie de convoquer cette réunion comme suite à la demande formulée par le Groupe arabe à la présidence du Bureau de coordination du Mouvement.

L'Ambassadeur,

Représentant permanent

(Signé) Julio LONDOÑO-PAREDES
